

# Climat : les États de l'UE s'accordent pour réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici 2030

Sur proposition de la Commission européenne, les Etats membres de l'UE ont validé un nouvel objectif climatique pour l'horizon 2030 : - 55 % par rapport à 1990. Une manière de ne pas arriver les mains vides au sommet climat du 12 décembre.

[Gouvernance](#) | 11 décembre 2020 | [Rachida Boughriet](#) | [Actu-Environnement.com](#)  
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/climat-conseil-europeen-accord-reduction-emissions-GES-55pourcent-2030-36702.php4#xtor=ES-6>

Ce vendredi 11 décembre, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne se sont accordés sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'objectif actuel est de - 40 %. Les chefs d'État approuvent ce [nouvel objectif](#), proposé en septembre dernier par la Commission européenne, qu'ils qualifient de « *contraignant* », dans un communiqué diffusé à l'issue de leur réunion. Le Conseil de l'UE invite les colégislateurs à tenir compte de ce nouvel objectif dans la proposition de [loi européenne sur le climat](#) et à « *adopter cette dernière rapidement* ».

## Nouvel objectif, nouvelle NDC

Ce samedi 12 décembre, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen présentera le nouvel objectif européen à d'autres dirigeants mondiaux, lors du [Sommet de l'ambition pour le climat](#) organisé à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Accord de Paris. « *Je me réjouis qu'ensemble avec la présidence allemande, nous soyons parvenus aujourd'hui à un accord sur un nouvel objectif européen en matière de climat. Nous réduirons les émissions d'au moins 55 % à l'horizon 2030. Cet accord nous place sur une trajectoire claire vers la neutralité climatique en 2050* », a déclaré Mme von der Leyen dans un communiqué. La contribution de l'UE (NDC) sera mise à jour en fonction du nouvel objectif « *et soumise au secrétariat de la Ccnucc d'ici la fin de l'année* », a précisé le Conseil européen.

En octobre dernier, le [Parlement européen](#) avait adopté une réduction des émissions encore plus ambitieuse, de 60 %. Et les ONG, à l'instar de Greenpeace, appelaient à une baisse d'au moins 65 % pour respecter l'Accord de Paris. « *Malgré de belles paroles, les chefs d'État n'ont pas eu le courage de prendre des engagements qui bousculeraient les industries polluantes et entraîneraient une révision complète de notre modèle de production* », regrette Clément Sénéchal de Greenpeace France.

Les ministres européens de l'Environnement se réuniront le 17 décembre pour formaliser l'objectif et le soumettre à l'organe directeur de l'Accord de Paris. En juin 2021, la Commission devrait publier un ensemble de mesures politiques pour mettre en œuvre l'objectif de 55 %.

## Mettre à jour les politiques de tarification du carbone

Le Conseil européen invite la Commission à évaluer la manière dont tous les secteurs économiques peuvent « *contribuer au mieux* » à la réalisation de cet objectif fixé pour 2030 et à présenter les propositions « *nécessaires, accompagnées d'un examen approfondi de l'impact environnemental, économique et social au niveau des États membres* ». Le Conseil plaide aussi pour « *renforcer* » le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE), en particulier les politiques de tarification du carbone. La Commission est en outre invitée à proposer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, « *afin de garantir l'intégrité environnementale des politiques de l'UE et d'éviter les fuites de carbone d'une manière qui soit compatible avec les règles de l'OMC* ».

**Rachida Boughriet, journaliste, Rédactrice spécialisée**

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [36702] / [utilisation du flux d'actualité](#).*

## **Vidéo sur le même thème**

[Accord de Paris : vraie réussite ou faux espoir ? La COP21 a accouché d'un accord unanimement salué. Une victoire pour Paris, mais plusieurs points restent en suspens. Pour parler des avancées de ce texte mais aussi de ses oublis, Actu-Environnement a réuni sur son plateau des représentants des sphères politique, associative et entrepreneuriale. - 22/12/2015](#)